

## Lauréats du Football 95

### Règlement du Challenge CLUB – Adopté lors du Comité de Direction du 02/02/2018

Ce challenge récompense **3 clubs** du « District Val-d'Oise Football » :

- |  |   |   |
|--|---|---|
| • 1 club parmi les clubs de moins de 301 licenciés | • 1 club parmi les clubs de 301 à 600 licenciés | • 1 club parmi les clubs de plus de 601 licenciés |
|--|---|---|

Des points sont attribués à chaque club sur **20 critères** différents regroupés sur **4 thèmes** :

- |                         |   |
|-------------------------|---|
| • Les licenciés du club | • Les La formation des licencié(e)s du club |
| • Les équipes du club   | • Les résultats sportifs du club            |

Le club totalisant le plus grand nombre de point parmi les clubs de sa catégorie est désigné « **Lauréat du challenge Club** »  
Si un club a au moins 1 point de pénalité ferme liée à la discipline DVOF, celui-ci est exclu du classement du challenge.

#### Les thèmes et critères du challenge :

- **Les licenciés du club : 5 points**
  - Si l'évolution par rapport à la saison précédente est positive, le club obtient 1 point dans les critères suivants :
    - Nombre de licencié(e)s
    - Nombre de licenciées « Féminines » tous types (dirigeantes, joueuses, ...)
    - Nombre de licencié(e)s « Foot Animation » (U6 à U11)
    - Nombre de licences « Futsal »
    - Nombre d'encadrants (dirigeants, techniciens, éducateurs, animateurs et arbitres)
- **Les équipes du club : 5 points**
  - Chaque club obtient 1 point pour chaque réponse positive aux critères suivants :
    - Présence d'équipes du club de U6 à U13
    - Présence d'équipes du club en U14/U15, U16/U17 et U18/U19
    - Présence d'équipe(s) du club en SENIORS
    - Présence d'équipe(s) du club en ANCIENS
    - Présence d'au moins une équipe Féminine
- **La formation des membres du club : 5 points**
  - Chaque club obtient 1 point pour chaque réponse positive aux critères suivants :
    - Obtention du Label Jeunes FFF
    - Obtention du Label Ecole Féminines FFF
    - Présence de licenciés du club aux stages de la CDIF
    - Présence de licenciés du club aux formations arbitrales
    - Présence de licenciés du club aux formations techn
- **Les résultats sportifs du club : 5 points**
  - Chaque club obtient 1 point pour chaque réponse positive aux critères suivants :
    - Club avec au moins une équipe « Champion » de District à la fin de la saison en cours (\*)
    - Club avec plusieurs équipes « Champion » de District à la fin de la saison en cours(\*)
    - Club avec au moins une équipe finaliste d'une des Coupes du Val-d'Oise (CVO ou Comité)
    - Club participant par l'envoi de joueur(e)s aux détectations du DVOF
    - Club avec au moins une équipe évoluant hors du niveau Départemental

\* Si un club a plusieurs équipes « Champion » il obtient 1 point au premier critère et 1 point au second critère.

TOTAL SUR /20 POINTS

NB : en cas d'égalité, le « taux de fidélisation » des licenciés servira de critère de départage (% de licence « Renouvellement » n à n-1)